



MAIRIE
6 rue de l'Hôpital 33420 RAUZAN
05.57.84.13.04
accueil@villederauzan.fr

ARRÊTÉS

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le 24 MARS 2026

ID : 033-213303506-20260323-2026AR38-AR

2026 – AR38

Délégation de signature dans les fonctions d'officier d'état civil à un agent titulaire

Mme Audrey COMBE

Grade Adjoint Administratif territorial

Le Maire de RAUZAN,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-19 ;

Vu l'article R2122-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté en date du 21/10/2022, fixant la dernière situation de Mme Audrey COMBE, Adjoint Administratif territorial, au 8^{ème} échelon, indice brut 387, indice majoré 373, sans ancienneté, occupant l'emploi permanent d'adjoint administratif ;

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et du service de l'Etat Civil, il est nécessaire de prévoir une délégation de signature à Mme Audrey COMBE fonctionnaire territorial.

ARRETE

Article 1 : Mme Audrey COMBE agent titulaire exerçant l'emploi permanent d'adjoint administratif née le 05/05/1981, est déléguée pour une durée de 7 ans sous notre surveillance et notre responsabilité, dans les fonctions d'officier d'état civil.

Article 2 : A ce titre, Mme Audrey COMBE sera chargée :

- de la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants naturels, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant naturel, du consentement de l'enfant de plus de treize ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,